



Médecin d'un club de football professionnel

Quelles sont ses missions ?
Le suivi médical du groupe

6ème Journée Régionale du CLUB Mont-Blanc Cœur et Sport

Evian le 15 septembre 2012

Médecin d'un club de football professionnel

- Doit être titulaire d'un diplôme de médecine du sport (DESC, Capacité, CES)
- Ou doit justifier d'une activité médicale d'au moins 5 années dans un club employant des joueurs professionnels.
- Doit être lié par contrat au club s' il est salarié ou par une convention d'honoraire s' il exerce à titre libéral
- Doit s' il n'est pas salarié avoir une bonne assurance RCP



Médecin d'un club de football professionnel

« Tout le monde est convaincu que les faits médicaux ne sont pas exclusivement entre les mains des médecins ».

« Les soins médicaux sont devenus si complexes que personne ne peut se permettre de tout faire tout seul. La médecine est devenue un travail d'équipe ».

Michel D'Hooghe, président des Commissions médicales de l'UEFA.

Médecin d'un club de football professionnel

Le médecin de club ne travaille donc pas seul mais :

- Avec le staff médical du club (kinésithérapeutes, ostéopathe, diététicien, podologue) qu'il coordonne et dirige
- Avec le staff technique (entraîneurs, préparateur physique)
- Avec différents experts médicaux (cardiologues, chirurgiens, radiologues...)
- En relation avec les instances dirigeantes du club



Médecin d'un club de football professionnel

Le « staff médical » de l'ETGFC

- Deux médecins salariés temps partiel
- Deux kinés salariés plein temps
- Un kiné ostéopathe salarié temps partiel
- Un kiné vacataire
- Un podologue vacataire
- Une diététicienne vacataire





Médecin d'un club de football professionnel

Le médecin de club est un médecin de soins

Ce n'est ni un médecin du travail, ni un
médecin d'expertise (*cf art. 100 et 108 du
code de déontologie médicale*)

Médecin d'un club de football professionnel

- a en charge la conservation et la protection du "capital santé" des joueurs.
- a une mission de conseil et de soins.
- valide les certificats de non contre-indication à la pratique du football de haut niveau en s'entourant d'un groupe d'experts.
- participe à la prévention et à la lutte contre le dopage.
- est soumis au secret professionnel médical (*cf art. 226-13 du code pénal, L 1110-4 du code de la santé publique, 4 et 72 du code de déontologie médicale*).
- veille dans le cadre de ses activités au respect de la réglementation relative aux accidents du travail.
- Doit suivre une formation médicale continue afin d'adapter ses connaissances et son expérience à l'évolution de la science de la pratique médicale (*cf art. 11 du code de déontologie médicale*).



Médecin d'un club de football professionnel

La triade

- Evaluation
- Diagnostic
- Soins

Médecin d'un club de football professionnel

Evaluation

- Le médecin de club se prononce sur la non contre-indication à la pratique du football en compétition.
- Le médecin du travail se prononce sur l'aptitude au poste du travail.

Médecin d'un club de football professionnel

Evaluation médicale d'entrée au club « LA VISITE MÉDICALE »

- Questionnaire médical
- Examen clinique médico sportif
- Bilan musculaire et articulaire avec kinésithérapeute et/ou ostéo du club
- Examen radiologique orienté si besoin
- **Bilan cardiologique par cardiologue du sport : ECG de repos et échographie cardiaque**
- Bilan de performance :
 - V02 max avec calcul des seuils ventilatoires et fréquence au seuil
 - Mesure de la force par dynamomètre isocinétique
 - Tests anaérobie : Jump test ; CMJ
- Bilan biologique d'entrée
- Recherche des troubles visuels, auditifs, et vestibulaire
- Bilan dentaire avec panoramique dentaire

Médecin d'un club de football professionnel

Evaluation périodique des joueurs professionnels

- En début de saison : examen clinique, biologique, cardiologique, physiologique (test de terrain ; VMA ; tests iso cinétiques) , radiologique, dentiste
- Après la trêve : Examen clinique, biologique : isocinétique , radiologique



Médecin d'un club de football professionnel

Evaluation

Bilan biologique deux fois par an :

1°) Hématologie

NFS – Plaquettes – Réticulocytes – CRP
Fer sérique – Ferritinémie – C.T. de Fixation

2°) Hormonologie

Cortisolémie – Testostéronémie – LH – IGF1

Résultats colligés par la cellule médicale de la LFP

Médecin d'un club de football professionnel

Evaluation

- Bilan cardiologique une fois par an avec ECG de repos et échographie cardiaque
- Test d'effort maximal non obligatoire

Résultats colligés par la cellule médicale de la LFP

Médecin d'un club de football professionnel

Diagnostic

- Présence du médecin aux entraînements et matches
- Diagnostic rapide et précis avec recours aux examens complémentaires adaptés (IRM +++)



Médecin d'un club de football professionnel

Soins

- Une fois le diagnostic établi le médecin mettra en place avec les kinésithérapeutes le protocole de soins
- Mise en place d'un protocole de ré-athlétisation avec le préparateur physique

Médecin d'un club de football professionnel

Médicalisation

- Présence d'un médecin à chaque match
- Le médecin doit avoir une compétence en réanimation
- Obligation d'avoir un DSA ou DA au bord du terrain



Médecin d'un club de football professionnel

Autres fonctions

- Travail administratif (AT, assurances...)
- Suivi des joueurs prêtés
- Déclaration des blessures pour suivi traumatologique de la LPF
- Contact avec les médecins de sélection
- Organisation de formations :
 - sur le dopage
 - sur la nutrition, la récupération
 - formations aux premiers secours pour les joueurs et le staff technique

Médecin d'un club de football professionnel

Le médecin de club et la cardiologie

- Le bilan cardiologique est obligatoire et annuel (ECG , Echographie transthoracique)
- Le médecin de club doit avoir des compétences en cardiologie
- Il doit s'appuyer sur des experts cardiologues : cardiologues ayant une reconnaissance en cardiologie du sport
- En cas de soucis cardiologique pouvant éventuellement contre indiquer le sport en compétition il doit s'appuyer sur une **commission d'expertise cardiologique**, sous la responsabilité du Pr Aliot.



Médecin d'un club de football professionnel

